



## **40ème Réunion du Comité permanent**

*Bonn, Allemagne, 7-8 novembre 2012*

UNEP/CMS/StC40/22

### **QUESTIONS DE CONSERVATION** *(Préparé par le Secrétariat PNUE/CMS)*

1. Le présent document rend compte des progrès accomplis depuis la COP10 en ce qui concerne diverses activités de conservation donnant suite aux recommandations de la 17<sup>ème</sup> réunion du Conseil scientifique, les résolutions adoptées par la COP10 ainsi que les activités en cours.

#### **Programme de petites subventions**

2. Depuis sa création en 1994 à la quatrième Conférence des Parties, le Programme des petites subventions a joué un rôle déterminant pour le renforcement de la mise en œuvre de la Convention. Après plusieurs années d'inertie due au manque de fonds, le Programme a été relancé grâce à une contribution volontaire du PNUE pour la période triennale 2012-2014. La première série de projets a été sélectionnée avec succès et a démarré rapidement en octobre 2012. En raison du grand nombre et de l'intérêt des demandes (75 au total), ainsi que du temps considérable que le Secrétariat a consacré à la procédure d'évaluation, au total 12 projets pour un montant de 200 000 US\$ ont été sélectionnés, en consultation étroite avec le Conseil scientifique. Les projets vont de la conservation du léopard des neiges en Asie centrale à l'autonomisation des communautés de pêcheurs au Congo en vue de conserver les dauphins côtiers, et visent notamment les poissons, les chauves-souris, les mammifères marins, les tortues, les mammifères terrestres et plusieurs projets concernent les oiseaux. Le prochain appel de demandes devrait avoir lieu fin 2013.

#### **Oiseaux migrateurs terrestres d'Afrique et d'Eurasie**

3. Conformément à la Résolution 10.27 sur l'amélioration de l'état de conservation des oiseaux migrateurs terrestres en Afrique et Eurasie, un groupe de travail a été mis en place et chargé d'élaborer un Plan d'action, encadré par le Conseil scientifique. Ce groupe s'est réuni à Accra (Ghana) du 31 août au 2 septembre 2012, à l'aimable invitation de la Division de la faune sauvage de la Commission des forêts du Ghana. Cette réunion a pu être organisée grâce à une contribution volontaire de la Suisse. BirdLife International a fourni des fonds supplémentaires pour les services d'un coordonnateur, qui a pour tâche principale de rédiger le Plan d'action en étroite collaboration avec le groupe de travail; cet expert exerce maintenant pleinement sa fonction.

4. Dans le sillage de la réunion d'Accra, le groupe de travail demande au Comité permanent l'autorisation de démarrer certaines activités de recherche prévues dans le Plan d'action, sans entraîner de coût pour la CMS. Il est également convenu de demander au Comité permanent de la Convention de Berne de s'engager dans la mise en œuvre du Plan d'action en partenariat avec la CMS, notamment pour ce qui concerne la chasse illégale des oiseaux dans certains pays européens.

#### **Empoisonnement des oiseaux migrateurs**

5. La Résolution 10.26 sur la réduction des risques d'empoisonnement des oiseaux migrateurs prie le Conseil scientifique et le Secrétariat de procéder à un examen approfondi de l'ampleur et de la gravité de l'empoisonnement d'oiseaux migrateurs et des variations selon les zones géographiques et les taxons. Un groupe de travail a été établi pour entreprendre cette tâche, encadré

par le Conseil scientifique. Grâce à une contribution volontaire du Royaume-Uni et à une contribution de l'Unité de coordination intérimaire du Mémoire d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie du PNUE/CMS (MdE Rapaces), il sera possible d'engager un consultant qui sera chargé de cet examen et fera office de coordonnateur et de facilitateur du groupe de travail. Un mandat a été rédigé pour ce coordonnateur et un appel à candidatures a été publié à la fin de septembre 2012.

### **Faucon Sacre**

6. Suite à l'inscription du Faucon Sacre, à l'exception des populations de Mongolie, à l'Annexe I lors de la COP10, une équipe spéciale a été établie sous les auspices du Secrétariat du MdE Rapaces, chargée de réunir les États de l'aire de répartition, les partenaires et d'autres parties intéressées pour élaborer un Plan d'action mondial coordonné, y compris un système de gestion et de surveillance, pour la conservation du Faucon Sacre. L'équipe spéciale s'est réunie à Abou Dhabi en mars 2012 et, sous réserve de la disponibilité de fonds, il est envisagé d'organiser un atelier en 2013 pour élaborer un Plan d'action mondial.

### **Espèces envahissantes**

7. À sa 17<sup>ème</sup> réunion, le Conseil scientifique a recommandé qu'une étude soit effectuée concernant les impacts des espèces exotiques envahissantes sur les espèces migratrices et les mesures à prendre pour atténuer ces impacts. Le mandat de cet examen a été préparé et des fonds provenant d'une contribution volontaire de l'Italie ont été affectés à cette étude théorique. Un appel d'offres a été lancé en avril 2012 et le contrat a été attribué au Groupe de spécialistes des espèces envahissantes de l'UICN, l'Université d'Auckland (Nouvelle-Zélande) faisant office de sous-traitant.

### **Réseaux écologiques: projet en Éthiopie et compilation des études de cas**

8. En vertu de la Résolution 10.3 sur le rôle des réseaux écologiques pour la conservation des espèces migratrices, le Secrétariat de la CMS entreprend un projet en Éthiopie pour étudier le couloir de migration dans la région de Gambella entre l'Éthiopie et le Sud-Soudan et pour améliorer le classement dans une aire protégée existante. Le projet est financé par une contribution volontaire de la Norvège et vise à comprendre le réseau écologique du couloir de migration transfrontière en suivant le cobe à oreilles blanches muni d'un collier émetteur - antilope migratrice qui partage son habitat avec l'éléphant d'Afrique et d'autres grands herbivores. Les partenaires pour la mise en œuvre en Éthiopie sont l'Autorité éthiopienne de conservation de la faune (EWCA) et la Société pour la conservation de la faune (WCS) qui jouent un rôle consultatif important. La région de Gambella est le théâtre de l'une des migrations les plus vastes de mammifères terrestres en Afrique et, en même temps, elle subit un certain nombre de pressions, principalement des empiètements par l'homme et la conversion des terres à l'agriculture. Deux cobes ont été munis d'un collier émetteur en juin 2012 et d'autres le seront en 2013. En septembre 2012, on a constaté que l'un des colliers ne fonctionnait pas pour des raisons jusqu'ici inconnues.

9. Donnant suite à la demande qui lui avait été faite à la COP10 de compiler des études de cas sur l'efficacité des systèmes de réseaux écologiques pour les espèces migratrices, à ce jour (paragraphe 10, UNEP/CMS/Res.10.3), le Secrétariat a recruté une équipe de scientifiques qui passent en revue la littérature et préparent des études de cas sur différents groupes taxonomiques et diverses régions géographiques. Jusqu'ici, les études de cas couvrent la grue de Sibérie, la grande outarde, l'éléphant d'Afrique, les tortues d'Asie du Sud-Est, les jaguars, les esturgeons et les gorilles. Une première version des études de cas qui devrait être prête fin 2012 sera soumise au Conseil scientifique qui l'examinera sur l'espace de travail en ligne.

10. On sollicite actuellement des fonds pour préparer des lignes directrices et un examen stratégique des réseaux écologiques comme il est indiqué au paragraphe 10 de la Résolution 10.3 susmentionnée. Avec les études de cas, ce document sera le principal document de référence pour les Parties qui adopteront des mesures concrètes pour le développement des réseaux écologiques pour les espèces migratrices par le biais d'une Résolution à la COP11 en 2014.

### **Antilopes sahélo-sahariennes**

11. Ce programme est le fruit d'une action concertée pour les antilopes sahélo-sahariennes adoptée en 1991 et 1994, et d'un plan d'action adopté en 1998. Il demeure l'une des initiatives de conservation à plus long terme entreprise par la CMS. La phase actuelle des activités dans les États de l'aire de répartition est financée par l'UE et se terminera à la fin de 2012. Elle est axée sur le Niger et le Tchad et en particulier sur la zone du Termit Tin Toumma au Niger, l'un des rares « points chauds » restants de la biodiversité saharienne où les derniers addax sauvages sont présents. L'un des points saillants du projet a été la désignation du Termit comme la plus grande aire protégée en Afrique avec 97 000 km<sup>2</sup> couverts en mars 2012, concluant de nombreuses années de recherche sur le terrain et un travail en étroite collaboration avec les autorités du Niger pour désigner l'aire protégée. Les efforts sont maintenant concentrés sur la mise au point d'un plan de gestion et sur le renforcement de la surveillance dans la zone afin d'empêcher le braconnage et toute perturbation imputable à l'exploitation pétrolière.

12. Une nouvelle phase du projet commencera en 2013 avec un financement de l'*Agence Française pour l'Environnement* (AFD) dans le cadre du programme FISONG (*Facilité d'Innovation Sectorielle pour les ONG*) à l'appui des ONG. Il s'agira d'amener les communautés pastorales locales à participer à la protection et à la gestion de l'aire protégée du Termit. La CMS ne gèrera pas directement ces fonds mais continuera de faire partie du Comité directeur du projet.

13. Au Tchad, la CMS appuie le Fonds de conservation du Sahara pour un projet visant à réintroduire l'Oryx algazelle éteint dans la réserve d'Ouadi Rimé-Ouadi Achim. Un atelier a été organisé en mai 2012 pour planifier les premières étapes de la réintroduction avec les autorités tchadiennes et les communautés locales.

### **Projet ICARUS**

14. La CMS collabore avec le projet ICARUS (Coopération internationale pour la recherche animale utilisant l'espace) mené par l'Institut Max-Planck pour l'ornithologie et d'autres experts sur la localisation des petits animaux. La Station spatiale européenne qui devrait être lancée en 2014 sera équipée d'un dispositif spécial pour la localisation des animaux. Des étiquettes spéciales sont en cours de mise au point qui vraisemblablement révolutionneront notre compréhension des déplacements d'animaux, notamment des petits animaux étant donné que certaines étiquettes mises au point par les collaborateurs d'ICARUS ne pèsent que 5 g et 1 g.

15. Le Président du Conseil scientifique et le Secrétariat ont participé à la première Réunion de planification d'ICARUS en juillet 2012 (Lac Tegern, Allemagne), indiquant les activités de la CMS auxquelles ICARUS pourrait contribuer avec succès. Il s'agit notamment du besoin de petites étiquettes pour informer le Plan d'action pour le rôle à miroir et d'autres, des dispositifs de localisation en eau profonde pour les requins et les migrants marins, pour utiliser les données sur la localisation afin que les espèces migratrices puissent servir d'indicateurs pour les changements climatiques, pour mieux comprendre la mortalité par transmission d'agents pathogènes, et pour guider la planification spatiale des infrastructures ou d'autres utilisations par l'homme, par exemple la navigation. Plusieurs projets de conservation proposés par ICARUS sont actuellement dans la phase finale d'élaboration et portent sur un grand nombre d'espèces et de questions intéressant la CMS, qui seront probablement d'une grande utilité pour la conservation des espèces migratrices à travers le monde.

## **Nouveau produit des connaissances de l'UICN pour mesurer la valeur de la biodiversité dans une région donnée**

16. Le Secrétariat a participé à un atelier d'encadrement de l'UICN sur la « Normalisation des critères pour identifier les sites d'importance pour la biodiversité » en juin 2012 à Cambridge (Royaume-Uni) pour souligner qu'il est urgent d'identifier les « Zones clés pour la biodiversité » ou un outil similaire pour la conservation des espèces migratrices. L'atelier de Cambridge s'est penché sur le besoin croissant d'outils pour évaluer la « valeur de la biodiversité » d'un site particulier (par ex. l'objectif d'Aichi 11). Il existe des méthodes pour identifier des « sites clés » pour certains groupes taxonomiques et écologiques, y compris les zones importantes pour la conservation des oiseaux, les sites des zones humides de Ramsar, les zones importantes pour les plantes, des sites répertoriés par l'Alliance for Zero Extinction (Alliance extinction zéro) et l'Outil du réseau des sites critiques de l'AEWA, mais il n'y a pas de méthodologie cohérente qui couvre tous les aspects de la biodiversité. L'Atelier de Cambridge de l'UICN a réuni des scientifiques, des spécialistes de la conservation, plusieurs Parties à la CMS, des industriels et des décideurs afin de convenir de la portée, de l'échelle, du groupe d'utilisateurs finals et des principes de gouvernance de ce nouveau « produit des connaissances » de l'UICN, qui pourrait devenir un outil mondial tout comme la Liste Rouge de l'UICN.

### **Débris marins**

17. À l'invitation de NABU, une ONG allemande, le Secrétariat a représenté à la fois la CMS et ASCOBANS lors d'un colloque sur les débris marins, leurs sources et les stratégies pour éviter leur entrée dans l'écosystème marin, tenu le 29 février 2012. La vulnérabilité des écosystèmes marins et des espèces migratrices qui en sont tributaires ont été souligné lors d'un discours prononcé devant un public comprenant des représentants du secteur de l'emballage, du recyclage, de politiciens, d'instituts de recherche et de la société civile. On a également profité de cette occasion pour promouvoir la Résolution 10.4 sur les prises accidentelles et les conclusions du colloque seront intégrées dans les examens auxquels les Parties ont demandé au Conseil consultatif de procéder dans cette résolution.

### **Prises accidentelles dans la pêche aux filets maillants**

18. Facilitée par le Secrétariat, l'ONG allemande « Amis de la CMS » a financé en 2010 la mise au point d'un prototype pour un nouveau dispositif d'atténuation, l'alarme pour marsouin. Ce dispositif qui, comme les répulsifs acoustiques (pingers) est attaché aux filets maillants, n'éloignent pas les marsouins des ports, mais émet un signal d'alarme spécifique à l'espèce qui les avertit du danger des filets maillants. Grâce à plusieurs autres petits financements provenant de diverses sources, l'Institut allemand Johann Heinrich von Thünen pour les pêches en mer Baltique, avec une aide financière du Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la protection des consommateurs perfectionnera ces dispositifs jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être commercialisés. Ce projet contribue à la mise en œuvre de la Résolution 10.14 et constitue un bon exemple de participation des parties intéressées à l'élaboration et à la mise à l'essai de mesures d'atténuation.

### **Action requise:**

- a. Le Comité permanent est invité à prendre note du présent rapport et à formuler ses observations le cas échéant.
- b. En conformité avec le point 4 ci-dessus relatif au Plan d'action pour les oiseaux terrestres, le Comité permanent est invité à autoriser la mise en route de certaines activités de recherche prévues dans le Plan d'action en ce qui concerne des études et la surveillance des oiseaux terrestres dans les zones d'hivernage.